



Cofinancé par l'Union Européenne



Mis en œuvre par



PROGRAMME DE PRESERVATION DES ECOSYSTEMES FRAGILES D'AFRIQUE CENTRALE (ECOFAC6)

Appel à candidature pour les Bourses d'études financé par l'Union Européenne et le gouvernement allemand au cycle B de l'Ecole de faune de Garoua (EFG), Garoua, Cameroun Promotion 2020-2022

Contexte

Les forêts du Bassin du Congo s'étendent sur plus de 200 millions d'hectares et constituent le second massif forestier tropical du monde après le Bassin de l'Amazonie avec une biodiversité très riche et unique. Plus de 65 millions d'habitants dépendent directement ou indirectement des ressources forestières. Les bois précieux tropicaux du Bassin du Congo font partie des exportations régionales les plus importantes. Ainsi, ces forêts avec leur riche biodiversité constituent pour les pays de l'Afrique Centrale un secteur économique essentiel : elles pourvoient des emplois ; elles sont une base importante pour l'exportation des produits des écosystèmes forestiers et génèrent de ce fait les devises et les recettes fiscales. A côté de leur fonction traditionnelle qui consiste à assurer la subsistance à une immense population, les forêts du Bassin du Congo jouent un rôle important à l'échelle planétaire, celui de la conservation de la biodiversité et de la régulation du climat mondial. Néanmoins, le manque de personnel qualitativement formé pour la conservation et la gestion durable de ces forêts et leur biodiversité, l'utilisation des méthodes qui ne favorisent pas une exploitation durable des forêts, l'abattage incontrôlé et très souvent illégal du bois, l'implantation des industries extractives, le braconnage massif, la poussée démographique, la pauvreté, l'absence de sources alternatives de revenus pour les populations rurales et la faible valorisation des ressources forestières sont les causes les plus importantes de la destruction et de la dégradation progressives des forêts ainsi que de la disparition de la biodiversité.

La formation s'avère un élément central pour toute action de développement durable et vu le rôle des forêts et de la biodiversité dans l'économie des pays du Bassin du Congo, un investissement dans le développement durable nécessite aussi un investissement dans la formation forestière et environnementale. Ainsi la formation forestière et environnementale étant au cœur de la gestion durable des forêts et de la biodiversité, le Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale en Afrique Centrale (RIFFEAC) créé en 2001 fédère et organise les institutions de formation et soutient la COMIFAC dans sa vision de gestion durable et concertée des ressources forestières de la sous-région pour le bien-être des populations, la conservation de la diversité biologique et la sauvegarde de l'environnement mondial. Le RIFFEAC a ainsi la charge de la mise en œuvre de l'axe transversal 1 du plan de convergence de la COMIFAC qui concerne la formation et le renforcement des capacités.

La gestion des aires protégées est une tâche de plus en plus exigeante et diverse. De nos jours, les directeurs, gestionnaires, le personnel et les intendants des aires protégées sont censés avoir des compétences, aptitudes, connaissances et qualités spécifiques entre autres en :

1. Planification, Gestion et Administration afin d'assurer une gouvernance et gestion efficaces, effectives et équitables
2. Gestion Appliquée des Aires Protégées afin d'appliquer des compétences techniques spécialisées à la gestion d'une aire protégée.
3. Compétences personnelles générales nécessaires pour travailler dans une aire protégée, mais aussi et surtout pour les cadres compétences personnelles avancées afin de pouvoir faire preuve d'aptitudes et de comportement exigés pour une performance et direction efficaces.

Le renforcement des capacités du personnel des Aires Protégées est l'un des objectifs majeurs du Programme d'appui pour la Préservation de la Biodiversité et Ecosystème Fragile d'Afrique Centrale phase 6 (ECOFAC6). Ce programme mis en œuvre par la CEEAC bénéficie d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du 11^{ème} FED. La GIZ agit en partenariat avec l'ERAIFT et l'Ecole de Faune de Garoua pour la formation des cadres moyens et supérieurs.

Institution d'accueil

L'Ecole de Faune de Garoua, Cameroun assure depuis 1970 la formation des cadres africains, spécialistes de la conservation et de la gestion de la faune et des aires protégées en Afrique francophone tropicale. Elle constitue un pôle d'excellence à vocation régionale dans le domaine de la formation, de la recherche, d'animation et d'échange entre apprenants et formateurs sur la gestion de la biodiversité et des Aires Protégées pour un développement durable de l'Afrique tropicale. Elle assure non seulement la formation initiale mais aussi le perfectionnement des cadres moyens et supérieurs chargés de la gestion durable de la faune et des Aires Protégées d'Afrique tropicale pour une meilleure conservation de la biodiversité. 90% des cadres formés à l'EFG sont actuellement opérationnels sur le terrain comme Directeurs des Parcs nationaux, Conservateurs, Chefs de Service ou d'Unités anti braconnage.

Sous la tutelle du Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) cet établissement d'enseignement technique et professionnelle a pour mission régaliennne de :

- Former les spécialistes de la faune de niveau moyen et subalterne pour les gouvernements et organisations de l'Afrique francophone tropicale ;
- Participer à la préparation des plans d'aménagement des Aires Protégées ;
- Organiser des formations à la carte et des séminaires pour la formation ou recyclage du personnel des agents de la conservation et gestionnaires des Aires Protégées ;
- Entreprendre des recherches sur la faune ou autre sujet de sa compétence à la demande des organisations gouvernementales ou non ;
- Promouvoir l'éducation environnementale.
- Assurer le rôle d'autorité scientifique pour les aspects fauniques de la CITES auprès du Gouvernement Camerounais

L'EFG est membre fondateur du RIFFEAC.

Objectifs de la bourse

Cette bourse vise à renforcer les capacités des institutions de la sous-région impliquées dans la gestion des aires protégées à travers le développement des ressources humaines. Le programme ayant déjà ouvert des opportunités de formation pour les personnels du niveau terrain (gardes) et du niveau supérieur (Master). La présente bourse est consacrée uniquement à l'admission au cycle B de l'Ecole de Faune de Garoua qui accueille les professionnels expérimentés de niveau intermédiaire. La formation est prévue pour deux années académiques.

Bourse

La bourse couvre les dépenses suivantes :

- Le transport du lieu de résidence (**Capitale du pays pour les boursiers étrangers**) du boursier au campus de Garoua (aller et retour) ;
- Les frais de visa et carte de séjour ;
- Les frais de scolarité ;
- Une allocation mensuelle pour couvrir les frais de subsistance et d'hébergement ;
- Un forfait pour les frais d'équipement ;
- Un forfait pour les frais de stage ;
- Les frais médicaux.

Calendrier de sélection

05 Septembre 2020 : Date limite de réception des dossiers ;
15 Septembre 2020 : Sélection des candidats ;
15 Octobre 2020: Rentrée académique.

Critères de sélection

Critères généraux pour être éligible à l'admission au cycle B de l'EFG (éliminatoires)

- Niveau minimum : Technicien/technicien supérieur des eaux, forêts et chasse ; d'agriculture ou d'élevage ; ou Baccalauréat+2 ;
- Etre en bonne santé et apte à suivre une formation paramilitaire ;
- Etre apte à suivre une formation en langue française ;
- Etre âgé de moins de 40 ans ;
- S'engager à respecter le règlement intérieur de l'EFG.

Critères spécifiques à la bourse UE-GIZ

- Etre de nationalité d'un des pays membres de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) ;
- Etre en service dans une ONG d'appui à la gestion des aires protégées ou dans le service de conservation d'une aire protégée située dans les paysages concernés par le programme (priorité) ;
- Démontrer de l'intérêt à appliquer les connaissances et compétences acquises dans la gestion des aires protégées après la formation ;
- Démontrer de l'intérêt à partager les acquis de la formation avec les collègues en poste sur le terrain ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le domaine de la conservation de la biodiversité.

Les candidatures féminines sont FORTEMENT encouragées.

Composition du dossier de candidature

Sous peine de rejet, le dossier devra comprendre la totalité des pièces ci-après :

Pour tous les candidats :

- Lettre de motivation ;
- Formulaire de candidature disponible sur le site Web de l'Ecole de Faune (ou bien vouloir contacter ecoledefaune@yahoo.fr, mbabale@yahoo.fr ; bhottano@yahoo.fr)
- Copie d'acte de naissance ;
- Certificat médical datant de moins de trois (03) mois attestant que le candidat est apte à suivre une formation paramilitaire ;
- Copie du diplôme le plus élevé ;
- Un CV.

Pour les candidats des services de conservation :

- Recommandation du conservateur de l'AP où travaille le candidat

Pour les candidats des ONG de conservation :

- Recommandation de l'ONG où travaille le candidat,

Procédure de soumission des candidatures

Le dossier complet sera adressé aux adresses ci-dessous :

Par la poste à :

Ecole de Faune Garoua : BP 271 Garoua (Cameroun)

Par email à :

Email : ecoledefaune@yahoo.fr avec copie à mbabale@yahoo.fr ; bhottano@yahoo.fr